

COMPTE RENDU DU 24 FÉVRIER 2017

Présents : MT Dosson, F Poyet Tissot, C Esparvier, M Geay, Y Charliot, C Vachez, L Thomas, D Burelier, R Duchez
Absent excusé pouvoir donner à Monsieur Geay : Y Lionard

APPROBATION DE LA PRÉCÉDENTE REUNION

ACHATS DE PANNEAUX DE SIGNALISATION

Monsieur le Maire propose l'achat de 2 panneaux de signalisation pour donner suite à la réfection de la voirie, ainsi que 4 panneaux de STOP, auprès de l'entreprise BEC Marquage pour un montant de 565,06€ TTC.

APPROBATION TRANSFERT DE COMPÉTENCE URBANISME A LA CCFE

Monsieur le Maire informe le CM qu'à partir du 1er mars, l'instruction d'urbanisme ne dépendra plus des services de l'Etat par la DDT, mais de la CCFE.

Une convention, entre la commune de Mizérieux et la Communauté de Commune de Forest Est, est mise en place afin de définir les modalités pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Après délibération le CM valide cette proposition.

DÉSIGNATION D'UN MEMBRE SIÉGEANT A LA CLECT

Monsieur le Maire présente la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées auprès de la CCFE, et propose de nommer comme membre siégeant auprès de la CLECT, Florence Poyet Tissot.

Après délibération le Conseil Municipal accepte cette proposition.

AVANCEMENT PROJET ADRESSAGE

Afin d'avancer sur le projet d'adressage, une présentation sur l'enjeu de l'adresse, l'expression du besoin ainsi que l'offre de la poste sont énoncées au CM. Un état des lieux de la commune a été réalisé (en attente de celui de la poste) et compte 223 adressages. Les 22 nouvelles voies redistribuées ainsi que leurs nominations sont proposées.

PROJETS D'INVESTISSEMENT POUR 2017

Monsieur le Maire propose de mettre au budget :

L'acquisition d'une roto broyeuse pour un montant de 7500€

La réalisation d'un aménagement parking devant la Mairie

Les frais de relevé topographique pour le futur réseau d'assainissement « La Roche » : devis PIGEON 3 099.60€TTC

QUESTIONS DIVERSES

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal :

- Accepte la délibération qui permet de garder la compétence Plan Local d'Urbanisme et de réaliser la maîtrise de la commune au niveau de la carte communale.

- Valide la réfection des voiries des divers chemins des Chambons. (200 tonnes de cailloux)

(Il est précisé que le chemin limitrophe avec Nervieux fera l'objet d'une remise en état en collaboration).

- Accepte de rédiger une délibération, en faveur de l'agence de l'eau, pour l'aide attribuée aux travaux d'assainissement non collectif.

Le Conseil Municipal prend note :

- Du compte rendu du conseil communautaire de la CCFE.

- Des divers courriers de Monsieur Pepin.

- De la date de l'inauguration de la STEP le 15 septembre 2017.

- Des dates des prochaines élections Présidentielles 23 avril / 7 mai.